

Séance du vendredi 25 novembre 2022

Date de la convocation: 21/11/2022

**Membres en
exercice : 15**

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
 Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
 Laurence HOUILLIER, Thomas HOUILLIER, Emilie KONNERT,
 Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,
 Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Barbara LOUCHART

Absents:

Vote de crédits supplémentaires - chatel censoir - (D 2022 093)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
60611	Eau et assainissement	-1202.00	
60628	Autres fournitures non stockées	-500.00	
60633	Fournitures de voirie	-1465.00	
6068	Autres matières et fournitures	-698.00	
6135	Locations mobilières	-1475.00	
61521	Entretien terrains	-3240.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-3697.00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-1749.00	
6226	Honoraires	-1920.00	
6231	Annonces et insertions	-2000.00	
6237	Publications	-1072.00	
6256	Missions	-636.00	
627	Services bancaires et assimilés	-349.00	
6284	Redevances pour services rendus	-857.00	
63512	Taxes foncières	-1133.00	
63513	Autres impôts locaux	-200.00	
6413	Personnel non titulaire	10000.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8000.00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2500.00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1693.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER


Le Maire
Olivier MAGUET

